

# IL FAUT UN PLAN D'URGENCE POUR L'ÉDUCATION DANS L'ESSONNE !

Après deux années scolaires compliquées par la situation sanitaire, un plan d'investissement dans l'Éducation est indispensable pour l'année prochaine. En rendant plus d'un demi-milliard d'euros à Bercy, en dépensant des milliards pour la formation professionnelle par apprentissage au détriment des lycées professionnels, le gouvernement montre qu'il y a de l'argent ! Pour améliorer nos conditions de travail et nos salaires : mobilisons-nous pour imposer d'autres choix !

## Plus d'élèves, moins de postes !

Pour la rentrée prochaine, il y aura 966 élèves supplémentaires dans les écoles, 800 en collège et 1764 dans les lycées. Depuis des années, nous ne sommes pas dotés à la hauteur de la démographie. Dans les collèges et les lycées, uniquement pour maintenir les taux d'encadrements de la rentrée 2016, il manque 250 postes ! Dans le 1er degré, la crise sanitaire actuelle le démontre suffisamment, les moyens de remplacement sont insuffisants.



Le Ministère communique sur une école « inclusive », mais il ne met pas les moyens ni pour les Rased, ni dans pour les personnels médico-sociaux. Les personnels AESH qui accompagnent un nombre croissant d'élèves en situation de handicap sont soumis à des conditions de vie et de travail extrêmement dégradées.

Les effectifs augmentent, des lycées professionnels deviennent ou vont devenir des lycées polyvalents, sans création de postes. Depuis des années, nous sommes sous dotés en CPE et en AED. Les personnels de vie scolaire n'ont plus le temps que de gérer les urgences. Nous sommes sous-dotés en infirmier-es, en assistantes-sociales. Ces politiques ont des conséquences sur le climat scolaire dans les établissements. Pour lutter contre les « rixes » dans l'Essonne, ce ne sont pas de brigades mobiles dont nous avons besoin, mais de création de tous ces postes qui permettent un travail de fond, sur la durée !

## Dégelez les salaires !

Le point d'indice est gelé, le pouvoir d'achat s'est érodé. Les pertes sont énormes, ainsi, depuis 2000, un personnel administratif de catégorie B a perdu plus de 400€ par mois ! Comme l'attractivité du métier en souffre, les personnels s'étaient vus promettre une « revalorisation historique » ... qui au final semble être plutôt une opération « pièces jaunes ». Presque rien pour 70 % des personnels enseignants ! Rien pour les personnels les plus mal payés car aucune mesure salariale n'est annoncée pour les AESH et pour les personnels administratifs de catégorie C et B.

**cgt** **36 15 continuité pédagogique**

Prime d'équipement informatique

**12,50€ par mois !**



**Pour un service public d'éducation de qualité : exigeons des moyens !**

## Reconquête de l'Éduc Prio !

Le gouvernement annonce une énième réforme de l'Éduc Prio. Déjà à Grigny, on peut voir que le développement des cités éducatives masque la baisse sur plusieurs années des moyens éducation nationale. Ils annoncent ouvrir la possibilité pour les lycées d'intégrer l'Education Prioritaire... mais on ne sait pas sous quelle forme. Les REP ne seraient plus un label national. Le projet est de mettre en place des « contrats passés entre les établissements et les rectorats sur la base de leur projet ». Pour le moment, il s'agit d'une expérimentation dans les académies d'Aix-Marseille, Lille et Nantes. On évite ainsi les académies parisiennes souvent fortement mobilisées... On peut supposer que la vague d'auto-évaluations des établissements s'inscrit dans ce processus et prépare la généralisation.

**La CGT défendra l'éducation prioritaire, il faut une carte étendue : incluant les écoles isolées, les collèges exclus et les lycées.**

## Assez de précarité !

L'éducation nationale ne doit plus maltraiter ses personnels. Les AED ne doivent plus être jetés au bout de 6 ans. Il faut sortir les AED, les AESH et les personnels non-titulaires de la précarité.



### Rentrée de septembre 2021 : Exigeons un plan d'urgence pour l'Essonne !

- ♦ une carte élargie de l'Éducation Prioritaire
- ♦ titularisation immédiate de toutes les contractuel·les sans conditions de concours ni de nationalité
- ♦ réduction des effectifs par classe ; des moyens pour dédoubler
- ♦ revalorisation salariale immédiate de 400 €, hausse de la valeur du point d'indice et des grilles indiciaires
- ♦ Des moyens à la hauteur des enjeux démographique !

## Adhérer



**Pour défendre nos droits  
pour améliorer nos conditions de travail et de salaires,  
la solution est de lutter et de s'organiser !**

**CGT Educ'action 91**

**12 place des terrasses de l'Agora 91000 Évry**

**01.60.78.41.49 (permanences mardi et jeudi)**

**91@cgteduc.fr**

**www.cgteduc91.fr**

**Facebook : CGT Education 91**